

16ème législature

Question N° : 746	De Mme Élodie Jacquier-Laforge (Démocrate (MoDem et Indépendants) - Isère)		Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention	
Rubrique >professions de santé	Tête d'analyse >Manque de dentistes en Isère	Analyse > Manque de dentistes en Isère.	
Question publiée au JO le : 09/08/2022 Réponse publiée au JO le : 06/12/2022 page : 6076			

Texte de la question

Mme Élodie Jacquier-Laforge appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la situation de pénurie de dentistes en Isère. Dans le département de l'Isère, le manque de dentistes est flagrant : sur 512 communes, 383 n'ont pas de praticiens. Les centres et cabinets présents limitent les prises de rendez-vous, voire refusent les nouvelles demandes, même urgentes. En ce sens, le CHU de Grenoble devrait ouvrir un micro-hôpital pour répondre à la demande des urgences dentaires. L'ouverture d'une telle structure permettrait de désengorger les centres dentaires d'une part et permettra également d'accueillir les personnes vulnérables qui n'ont pas de couverture sociale. Néanmoins, la pénurie de dentistes reste un problème majeur qui s'inscrit dans le phénomène de déserts médicaux que connaît tout le territoire national. Les mesures du Ségur et la volonté politique en matière de santé et de prévention ont permis de réagir face aux difficultés rencontrées pour conforter les professionnels de santé en poste et attirer de nouveaux praticiens. Elle souhaite connaître les mesures apportées spécifiquement au secteur dentaire pour pallier le manque de personnel et favoriser le recrutement, notamment dans la perspective de l'ouverture d'une section dentaire au CHU de Grenoble.

Texte de la réponse

Les problématiques de démographie en professionnels de santé touchent l'ensemble du territoire. Le département de l'Isère est effectivement confronté à des difficultés d'accès aux soins dentaires, et plus particulièrement concernant les personnes en situation de précarité socio-économique. En réponse à ces difficultés, plusieurs centres dentaires ont récemment ouvert dans l'Isère. Par ailleurs, la création de 8 nouveaux sites universitaires de formation en odontologie, annoncée par le Gouvernement en décembre 2021, va bénéficier au département avec la création d'une antenne, à Grenoble, de l'UFR d'odontologie de l'Université Claude Bernard - Lyon 1. Dans l'attente de son déploiement complet, l'antenne d'odontologie grenobloise est ouverte à quelques étudiants depuis le mois de septembre. Il convient de signaler, en outre, l'existence d'une permanence des soins dentaires dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, visant à maintenir une réponse aux demandes de soins urgents non programmés, les dimanches et jours fériés. Elle permet d'orienter les usagers vers une consultation et des soins adaptés. Le département de l'Isère est ainsi subdivisé en 4 secteurs dans chacun desquels un chirurgien-dentiste est d'astreinte. Enfin plusieurs dispositifs soutenus par l'agence régionale de santé (ARS) sont en cours de développement sur l'agglomération grenobloise, afin de répondre aux besoins de soins dentaires des personnes en situation de précarité. L'association Solident propose depuis 2016 des soins bucco-dentaires et un accompagnement social pour des personnes ne possédant pas de couverture médicale, et a augmenté son offre en signant cette année avec le centre hospitalier universitaire Grenoble Alpes (CHUGA) une convention relative à l'organisation de consultations



dentaires rattachées à la permanence d'accès aux soins de santé du CHUGA. Parallèlement, Solident a ouvert cette année dans les locaux de l'association un centre de santé dentaire adapté aux personnes en difficulté et éloignées du système de santé. Ce centre de santé dit "participatif" comportera un personnel spécifiquement adapté aux besoins d'accompagnement en soins du public reçu, en particulier la présence d'un médiateur en santé. Il sera implanté au sein du CHUGA et pourra à terme être agréé comme lieu de stage actif pour les étudiants de 6ème année.